



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 juin 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 JUIN 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 juillet 2002

**25e anniversaire jumelage entre Niort & Wellingborough - voyage
retour de la délégation Niortaise en juillet 2002**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,
M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.

Excusés :

Conseillers :

M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2002

DELIBERATION D20020222

Communication

**25e anniversaire jumelage entre Niort & Wellingborough -
voyage retour de la délégation Niortaise en juillet 2002**

Madame Jeanine BIMES, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort et Wellingborough fêtent cette année le 25^e anniversaire de leur jumelage. La délégation de Wellingborough est venue célébrer cet événement à Niort du 31 mai au 4 juin.

Le déplacement de la délégation niortaise est prévu du 5 au 10 juillet. Elle sera composée de :

- Alain BAUDIN
- Elisabeth BEAUVAIS
- Marie-Edith BERNARD
- Andrée CHARREYRE
- Danièle GANDILLON

Ce déplacement s'effectuera dans les conditions générales prévues par la délibération du Conseil municipal du 27 mars 1998 portant fixation des conditions de prise en charge.

Le Maire ou son représentant est autorisé à engager sur place des frais de réception (notamment restauration, cadeaux ...) dans une enveloppe maximum de 762,25 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser la prise en charge des frais de déplacement et de séjour dans la limite de 2 286 €, conformément aux conditions générales prévues par la délibération précitée.
- autoriser le Maire à confier l'organisation de ce déplacement à l'Office du tourisme et à signer tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Jeanine BIMES

[Ordre du jour](#)